

(Motion adoptée à l'unanimité.)

Le Conseil scientifique du Palais de la découverte, réuni le 25 septembre 2008, regrette de ne pas avoir été entendu par les autorités gouvernementales à la suite des motions qu'il avait votées le 18 janvier 2008. Le Conseil scientifique dit très fermement aux Ministères de tutelle que le Palais de la découverte doit avoir la mission de montrer de la science actuelle en action, notamment par de la médiation humaine. (La Cité des sciences et de l'industrie et le Musée des arts et métiers doivent avoir des missions différentes.) Les trois lieux, dans le même établissement ou non, doivent avoir des projets de culture scientifique discutés par chaque lieu en interne, puis harmonisés. Une fusion éventuelle des établissements ne doit pas faire disparaître une des activités.

Rappel des deux motions votées à l'unanimité le 18 janvier 2008 :

***** le regroupement avec la CSI

Le Conseil scientifique du Palais de la découverte apprenant avec surprise le projet de regroupement du Palais de la découverte avec la Cité des sciences et de l'industrie, souhaite l'ajournement de ce projet.

En effet, les deux établissements sont déjà regroupés dans le même programme 186 de la LOLF, et il serait souhaitable que le Ministère de la culture, qui gère ce programme 186, soit présent dans leurs deux conseils d'administration.

En revanche, créer une structure spécifique qui rassemblerait les deux établissements ne ferait faire aucune économie à l'Etat, et occasionnerait des lourdeurs administratives supplémentaires. Chercher à fusionner les deux établissements sous une même administration ne pourrait se faire sans de sérieuses difficultés puisque l'un est un EPIC et l'autre un EPCSCP. Mais surtout, les deux établissements ont des missions très différentes, complémentaires, qui expliquent parfaitement le maintien de deux structures différentes au sein du programme 186.

***** la rénovation du Palais

Le Conseil scientifique du Palais de la découverte, constatant l'état d'avancement des travaux menés sur le bâtiment, et la qualité du projet scientifique rédigé par le Palais de la découverte, souhaite que les fonds promis depuis de si longues années pour la rénovation des salles du Palais de la découverte soient enfin attribués par l'Etat, qui montrerait ainsi qu'il suit les recommandations des différents audits menés ces dernières années alertant les autorités sur l'éternel abandon du Palais de la découverte par l'Etat.